

## Quel avenir économique pour Leysin?

## Face au manque de clients, des petits commerçants appellent à l'aide

**Une nouvelle association regrette une dynamique touristique «trop axée sur les groupes et les enfants». Des tensions se font sentir entre acteurs économiques.**

**Karim Di Matteo**

Le point d'interrogation fait partie intégrante du nom de la nouvelle association constituée au printemps par certains petits commerces de la station. «L'avenir de Leysin?» veut provoquer un débat de fond et interroger les acteurs économiques de la station sur le futur de celles et ceux qui souffrent d'une marche des affaires des plus inquiétantes depuis quelques années.

«Nous voulons mettre tout le monde autour de la même table: hôteliers, restaurateurs, commerçants, office du tourisme, autorités, etc. Réfléchir ensemble, c'est toujours un plus», résume Bertrand Chauvy, propriétaire du commerce de vêtements Esprit Montagne et président de la nouvelle entité, qui compte pour l'heure huit membres.

**Moins de touristes dans les magasins**

Pour cette association, le problème est connu et n'est pas propre à Leysin. Il s'agit de la «perte de la clientèle individuelle». Ou plus simplement dit: moins de touristes dans les magasins, tout simplement. Les facteurs structurels sont bien connus: l'explosion des ventes en ligne, le retour aux habitudes pré-Covid, le franc cher, la proximité de la France ou de l'Italie et de leurs prix plus bas, etc.

L'association identifie toutefois un mal plus endémique: la priorité mise par les principaux acteurs de la place (hôteliers et remontées mécaniques) sur les grands groupes, et les très jeunes de surcroît. Beaucoup de classes, de camps de vacances ou de clubs sportifs, qui animent la station mais n'achètent pas beaucoup sur place. «Ce tourisme low cost handicape les petits commerces, regrette l'association. Les groupes arrivent le soir et partent le matin, ne consomment pas en station. Et les enfants encore moins, ils n'ont pas de pouvoir d'achat.»



L'association «L'avenir de Leysin?» regroupe des petits commerçants inquiets. Son président, Bertrand Chauvy, veut provoquer une discussion collective sur le modèle économique choisi par la station.

CHANTAL DERVEY

«Ce tourisme low cost handicape les petits commerces. Les groupes arrivent le soir et partent le matin, ne consomment pas en station. Et les enfants encore moins, ils n'ont pas de pouvoir d'achat.»

**L'association «L'avenir de Leysin?»**

d'achat. En gros, seuls Coop et Denner s'en sortent bien. Nous ne visons personne en particulier, mais il faut un changement. Ne peut-on pas envisager les choses autrement, pour le bien de tous?»

Le timing de cet appel au secours ne doit rien au hasard, alors que le projet de prolongement du train Aigle-Leysin jusqu'au début de la télécabine a récemment reçu le feu vert de Berne. Des années de travaux sont à venir, avec leur lot de feux et de camions dans le village. «Les gens vont fuir encore davantage, craint l'association. Il faudra aider les commerçants.»

**Appel au calme**

La discussion s'est toutefois engagée sur les mauvais rails cet été, avec l'envoi d'un premier courrier à plusieurs acteurs de la station, qui en a fâché plus d'un.

Et notamment David Delgado, directeur général de la Compagnie hôtelière des Alpes vaudoises SA, un acteur majeur en station qui détient les hôtels Alpine Classic et Central Résidence. «Pour ma part, je n'ai pas senti de volonté de dialogue, bien au contraire, et je suis déçu de la tournure prise par les événements, réagit celui qui est également président de la Société

des hôteliers de Leysin. Nous devrions tous nous serrer les coudes et œuvrer au développement de la station dans notre intérêt commun. Notre société se remet constamment en question et nous cherchons toujours à adapter notre produit et à innover afin d'aller dans l'intérêt de tous.»

Si l'association «L'avenir de Leysin?» a tenté de désamorcer la crise en avouant une «erreur de jeunesse», les esprits se sont vite échauffés. «D'où mon intervention devant le Conseil communal en septembre pour tenter d'apaiser les choses», explique Bertrand Chauvy, lui-même conseiller communal. Une intention soutenue par plusieurs autres élus, dont le syndic, Jean-Marc Udriot, qui a lancé un «appel au calme».

Les tensions restent toutefois palpables au fil des prises de contact. Comme celle entreprise auprès de l'Association des commerçants et artisans de Leysin. Sollicitée pour une réaction, la faïtière préfère s'en tenir à la «neutralité la plus totale», selon son président, Rémi Serra. Même les questions générales sur l'économie en station se heurtent à un *no comment*.

«L'avenir de Leysin?» veut tout de même croire que rien n'est

perdu et «se réjouit de pouvoir ouvrir le dialogue». Elle attend pour l'heure des réponses à ses appels, de la part de la Commune et d'autres, «avant d'envisager une discussion globale».

**La Commune en soutien**

De son côté, l'autorité se tient à disposition pour modérer et coordonner. «Nous sommes sensibles à la problématique et ne nions pas le problème, affirme Jean-Marc Udriot. Cependant, rien ne sert de fustiger les uns ou les autres. À créer des fronts, tout le monde y perd. Des petits commerçants aux remontées mécaniques, chacun fait sa pesée d'intérêts et chacun a ses difficultés. Il faut discuter ensemble d'une réponse globale et non pas d'une réponse qui n'en satisfasse que quelques-uns.»

Une de ces réponses pourrait consister en un système de bons à dépenser dans les commerces et pris en charge en partie par la Commune. Les discussions sont en cours. Pour Jean-Marc Udriot, «si les futurs travaux devaient occasionner de gros ennuis aux commerces, il faudra trouver une façon de les défrayer en partie».

## À Sainte-Croix, la syndicature est triplement convoitée

**Élection**

**Le PLR lance Rachel Gueissaz dans la course à la succession de Cédric Roten (PS). L'UDC Yvan Pahud et le socialiste Sylvain Fasola sont aussi sortis du bois.**

Vacante au 1<sup>er</sup> janvier quand la démission du socialiste Cédric Roten aura pris effet, la syndicature de Sainte-Croix attise les convoitises. Et plutôt trois fois qu'une. Réuni en assemblée générale extraordinaire ce samedi aux Rasses, le PLR a décidé de briguer le poste en désignant Rachel Gueissaz.

Élue lors des élections générales du printemps 2021, l'archéologue et historienne avait alors redonné une note féminine que l'Exécutif sainte-croix n'avait plus connue depuis vingt ans. «Je fais du balcon du Jura, avant de faire de la politique», explique celle qui envisageait plutôt de briguer la syndicature dans deux ans. Après avoir pris le temps de la réflexion, elle a finalement décidé d'anticiper ses plans de quelques mois.

**Une première syndique?**

Si elle venait à remporter cette élection complémentaire qui devrait se tenir début février 2025, l'actuelle responsable des dicastères de la Mobilité et des Énergies serait la première femme syndique de la commune du balcon du Jura.

Mais la quadragénaire aura fort à faire. Actuel vice-syndic, le conseiller national UDC Yvan Pahud est sorti du bois il y a plusieurs semaines déjà. «J'ai tout de suite dit que j'étais disponible. J'ai du temps, de l'envie. Bref, le poste m'intéresse», explique celui qui a rejoint l'Exécutif en 2016.

À un peu plus d'une année des prochaines communales, on n'envisageait pas forcément les choses ainsi à gauche. «Je me préparais aussi plutôt pour 2026», note le socialiste Sylvain Fasola. Et le municipal des Affaires sociales imaginait plutôt un arrangement entre les municipaux pour terminer la législature sans syndic officiel. «On aurait pu voir avec le Canton si c'était possible et fonctionner avec le vice-syndic comme s'il était syndic», explique-t-il.

L'initiative du PLR a changé la donne. «Pour l'électorat sainte-croix, il est dès lors normal qu'un candidat socialiste se présente. Et j'ai aussi du temps et l'envie.»

Les candidatures doivent être déposées officiellement avant le 30 décembre. **Frédéric Ravussin**

## Nouveau sursis pour «Réformés», le journal des protestants

**150'000 exemplaires**  
**L'avenir de la parution sera soumis à l'étude d'une commission du Synode de l'Église réformée vaudoise, selon une décision prise lors de sa dernière assemblée, samedi.**

Le sort du journal «Réformés» n'en finit pas d'interroger les institutions protestantes. Et pour cause: son avenir dépend d'un imbroglio structurel complexe, comme rappelé lors du Synode de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV), ces 8 et 9 novembre. À sa



**Une restructuration du journal «Réformés» est prévue, et elle suscite beaucoup de questions.** DR

création, seules quatre Églises (Vaud, Genève, Neuchâtel et l'union Berne-Jura-Soleure) se sont lancées dans l'entreprise sous la forme d'une Sarl.

De fait, même si la faïtière romande (CER) a voté en septembre les contours d'un projet éditorial différent (un bimensuel sur abonnement), le sort de «Réformés» dé-

pend stricto sensu de cette Sarl et des quatre Églises qui la financent.

Inquiétés par sa possible disparition, une quinzaine de délégués ont ainsi déposé une motion en faveur d'une «restructuration» qui ne soit pas une destruction. Celle-ci rappelait notamment que le journal «Réformés» est «la seule mission de notre Église qui touche 110'000 foyers vaudois».

«Contestant le terme de destruction employé par la motion», le président du Conseil synodal, Vincent Guyaz, a préféré parler de «redéfinition du journal» et de «diminution de voilure», tout en insistant sur la volonté d'un projet commun à l'entier des Églises de la CER. L'Exécutif s'est cependant immédiatement rallié à la proposi-

tion de créer une commission synodale ad hoc «puisque, à un moment donné, il faudra bien passer devant le Synode avec cette question: nous nous y sommes engagés». Après un débat qui a suscité beaucoup de questions dans l'assemblée et peu de réponses de la part de l'Exécutif - qui ne souhaitait «pas ouvrir un débat de fond à cette occasion» -, le renvoi à une commission composée de membres du Synode a été voté à l'unanimité des voix exprimées. Cette dernière aura pour mission de délivrer un rapport d'ici au printemps, en vue d'un vote du Synode en la matière en juin prochain.

Contacté, le rédacteur en chef, Joël Burri, se réjouit de cette déci-

sion, ainsi que «d'avoir entendu le Conseil synodal dire qu'il lui semblait important qu'on puisse définir au niveau vaudois quel journal nous aimerions». Quant à la tenue des échanges, il pointe un «exercice de communication», l'Exécutif n'ayant «pas souhaité transmettre certains chiffres pourtant en sa possession». Et de regretter que ce dernier ait «soigneusement évité de dire que le projet de la CER ne s'adressera plus aux protestants distancés. Insister sur la couverture romande, c'est un peu mettre sous le tapis l'exigence d'autofinancement du titre qui le transformera en bulletin de club pour les seuls convaincus.»

**Anne-Sylvie Sprenger**  
Protestinfo